



Déclaration inter-syndicale des établissements

ENSTA ParisTech, Polytechnique, Telecom ParisTech et Telecom SudParis

Après avoir travaillé pendant plusieurs années pour la mise en œuvre de l'Université Paris-Saclay, nous prenons acte de la création imposée de deux pôles sur le plateau de Saclay.

Aujourd'hui, le projet New Uni avance à grands pas sans aucune coordination ou vision globale partagées avec les acteurs concernés. Des groupes de travail ont été constitués sans représentants élus du personnel ou des étudiants. Un projet de convention a été diffusé mi-mai et une mise à jour diffusée le 14 juin, le calendrier et la méthode excluant de facto et volontairement les personnels de toute appropriation du projet.

Pourquoi l'inter-syndicale des établissements NewUni ne se reconnaît-elle pas dans cette convention ?

Parce qu'elle prévoit :

- un modèle économique utopique, entérinant la baisse des dotations de l'Etat, basé sur la recherche de fonds propres supplémentaires et calqué sur un modèle à l'anglo-saxonne sans chiffrage des propositions (recrutements coûteux, marketing, augmentation du nombre de doctorants ...) et sans évaluation des moyens disponibles.
- une organisation de la recherche qui privilégierait la quantité au détriment de la qualité. Cet objectif de doubler le nombre de doctorants, qui occulte les questions d'encadrement, de la qualité du doctorat et des moyens nécessaires, tiendrait de l'élevage en batterie.
- un recrutement commun et intégré d'enseignants chercheurs avec son propre système d'appellations, sans tenir compte des procédures déjà existantes, y compris sur ressources propres hors plafond d'emploi. Il est notamment prévu d'embaucher des leaders de renommée internationale qui seront supposés faire de la recherche au meilleur niveau, ce qui sous-entend que ce ne serait pas le cas des enseignants chercheurs en poste dans nos écoles. Il est également prévu de généraliser à toutes les Ecoles la précarisation du corps enseignant en instituant des *tenure track*, c'est-à-dire des CDD de plusieurs années pour les Enseignants-Chercheurs.
- un changement radical du modèle de formation, basé sur le modèle à l'américaine avec des formations payantes onéreuses, conduisant à un surendettement des étudiants et allant à l'encontre de l'objectif d'ouverture sociale dont ont tant besoin nos écoles.
- d'imposer des charges d'enseignement, un programme démagogique d'évaluation des enseignements et des enseignants pilotés par les étudiants eux-mêmes, de recruter dès la rentrée 2018 des étudiants au niveau Master ou doctorat par un corps professoral assisté d'équipes internationales (!).
- une école doctorale unique ce qui n'a pas de sens au vu de la diversité des thématiques.
- une fédération supposée légère et agile, actant en même temps qu'il faudra élaborer une convention à chaque nouveau projet.



- une gouvernance complexe et centralisée: un directoire de pilotage, un comité exécutif, un comité d'orientation stratégique, des comités spéciaux, un conseil académique resserré et un groupe opérationnel de pilotage avec une représentation minimaliste des personnels et des étudiants.
- le partage de ressources et une mutualisation des fonctions support dont les personnels ont des statuts différents, sans règle de gestion des moyens. Comment vont pouvoir s'organiser les personnels de soutien soumis à des directions différentes ?
- une hypothétique équité entre les écoles sans définir de procédures de contrôle et d'arbitrage, alors que les exemples ne manquent pas où les établissements favorisent leurs intérêts particuliers, parfois au sein d'un partenariat existant.

Et qu'elle oublie :

- l'autonomie pédagogique et scientifique des enseignants-chercheurs basée sur un fonctionnement collégial ainsi que l'intérêt général dans la réalisation de ses missions de service public
- les différences de statuts (salaire, congés, gestion des carrières, procédures de recrutement) alors qu'il est prévu de regrouper certaines équipes et de mettre à disposition des personnels au mépris des règles existantes, avec des conditions de rémunération particulières, et qui seront gérés dans l'opacité et au cas par cas !
- l'exigence de diversité sociale et d'accès de tous à l'enseignement supérieur, la qualité de vie au travail, l'épanouissement des étudiants et des personnes alors que l'excellence et l'élitisme sont présents à chaque chapitre.
- les interactions existantes avec les établissements d'enseignement supérieur. Cette convention affiche une ambition non partagée avec nos partenaires, qui peut être ressentie comme de l'arrogance.

L'inter-syndicale des établissements New Uni refuse un système coupé des réalités du terrain, injuste, inéquitable, basé sur la recherche à outrance de fonds propres, où l'excellence est brandie comme un dogme. Nous voulons un projet ouvert à la diversité, jouant pleinement son rôle d'ascenseur social, accompagné d'un engagement fort et volontariste de l'État.

L'inter-syndicale des établissements New Uni s'inscrit dans une démarche partagée de travail en commun mais ne veut pas que ce rapprochement induise : suppression de postes, fusion imposée de services, mal-être au travail, surcharge supplémentaire pour un personnel déjà à bout, remise en cause des statuts, des conditions d'emploi et de recrutement, fonctionnement à deux vitesses des services et procédures, gestion des personnels par objectifs, etc.

L'inter-syndicale des établissements New Uni demande que soit mis un terme à cet entre soi dogmatique des directeurs et exige donc une refonte complète de la méthode et du calendrier, un tel projet ne pouvant se conduire qu'avec l'adhésion des personnels et des étudiants, dans un contexte de respect mutuel et de confiance.

Intersyndicale (en cours de constitution) actualisée le 20 juin : Cfdt- TPT, CGT -TPT, Cfdt- TSP, CGT- TSP, Cfdt- ENSTA-PT, Cfdt- Polytechnique